

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

**PROGRAMME POLITIQUE DU GOUVERNEMENT
PRESENTE DEVANT L'ASSEMBLEE NATIONALE**

LE 6 MAI 2008

**PAR SON EXCELLENCE YOUSOUF SALEH ABBAS,
PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT**

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Messieurs les Présidents des Grandes Institutions de la République**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames et Messieurs**

C'est un grand jour pour moi et je l'espère pour tous les Tchadiens. L'article 97 de la Constitution fait obligation au Premier Ministre de présenter son Gouvernement à l'investiture de l'Assemblée Nationale et obtenir de celle-ci un vote de confiance sur le programme politique de son Gouvernement.

A compter de ce jour, je me considère responsable, sous la Haute Autorité de Son Excellence Monsieur le Président de la République, de tout ce qui peut advenir aux Tchadiens et à leur pays. J'essaierais pour ma part de répondre à leurs immenses et multiples attentes. C'est l'occasion pour moi d'adresser ma gratitude au Président de la République, Chef de l'Etat qui a bien voulu me nommer Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le 15 avril 2008.

Je considère ce choix comme une marque de confiance et aussi comme un défi pour moi-même et les Tchadiens de ma génération qui ont été acteurs et victimes des guerres civiles successives que notre pays a traversées depuis plus de 30 ans.

Je ne prendrai pas beaucoup de votre temps car, comme l'a dit mon prédécesseur à qui je rends hommage, mon programme est celui du Président de la République qui a placé son quinquennat sous le signe du social, c'est-à-dire du bien-être des Tchadiens.

Il ne s'agit pas dans cet exercice de dresser un catalogue de mesures et d'actions, mais d'indiquer devant la Représentation Nationale les voies et moyens permettant d'en accélérer la mise en œuvre à court et moyen termes.

Etant proche collaborateur du Président de la République, je crois comprendre les ambitions de cet Homme pour notre pays, comme en témoignent ses nombreuses réalisations. On peut citer entre autres : le règlement pacifique du conflit frontalier Tchad-Libye sur la bande d'Aouzou, l'aboutissement du projet pétrole de Doba, les multiples infrastructures dans les domaines de la santé, de l'éducation, des routes, d'adduction d'eau potable, des communications, de l'habitat social, etc.

En tant que Premier Ministre, ma mission est de concrétiser et de rendre plus visibles les engagements du Président de la République contenus dans son programme. Le défi à relever s'articule notamment autour des points suivants :

- la consolidation de la paix, de la démocratie et de l'Etat de droit ;
 - la sécurité des biens et des personnes ;
 - la réforme de la justice, de l'armée et de l'administration ;
 - les réformes économiques et financières ;
 - la satisfaction des besoins essentiels et légitimes des populations ;
 - du travail pour les jeunes et surtout pour les diplômés sans emploi.
-
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
 - **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Près d'un demi-siècle après son indépendance, notre pays ne retrouve pas encore la paix. La démocratie qui crée les conditions

de l'alternance par les urnes est délaissée au profit de la volonté de conquérir le pouvoir par les armes.

Cette volonté s'est illustrée par les tristes événements que le pays a vécus au début de cette année. Il est temps pour nous de rompre avec ce cercle vicieux de la violence.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Nous avons étonné le monde par notre propension à faire la guerre. Nous pouvons tout aussi bien le surprendre par notre capacité à faire la paix.

L'histoire récente démontre à suffisance que notre pays a toujours su faire face à de grands défis et surmonter de multiples périls. La crise qu'il a vécue, sans doute une des plus graves de son histoire, nous donne une fois encore l'occasion de vérifier notre capacité d'affronter et de résoudre les problèmes.

Qui aurait pu croire, il y a seulement quelques semaines, la formation d'un Gouvernement **d'ouverture** qui verrait l'arrivée en son sein d'illustres personnalités de l'opposition, notamment celles regroupées dans la CPDC ?

Ce nouveau Gouvernement, marqué par une diversité d'expériences et d'opinions, est aujourd'hui une réalité et donne la preuve du dépassement et du sursaut dont les tchadiens sont capables.

C'est l'occasion pour nous de saluer l'extraordinaire courage politique de l'opposition démocratique tchadienne. C'est le lieu également pour nous de prendre solennellement l'engagement de la mise en œuvre effective des conclusions du dialogue contenues dans l'Accord politique du 13 août 2007.

Le dialogue amorcé sera poursuivi avec tous les groupes politico-militaires en vue de ramener la paix dans notre pays. Au moment où je vous parle, des émissaires du Gouvernement sont en négociation directe avec la plupart des groupes politico-militaires.

Des instructions leur sont données de tout faire, dans le cadre des accords déjà signés dont notamment celui de Syrte du 25 octobre 2007 afin d'aboutir à des arrangements qui permettraient à nos frères de retrouver leur place parmi nous.

Nous souhaiterions une participation effective de la société civile à toutes les démarches en vue de restaurer la concorde dans notre pays.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Pour avoir emprunté, à un moment de ma vie, le même chemin que les compatriotes qui ont choisi la lutte armée, je sais combien cette voie est sans issue. En effet, cette voie est coûteuse et ruineuse à tout point de vue pour le Tchad et les Tchadiens.

Rien n'est pire qu'une guerre, et surtout lorsqu'elle est instrumentalisée par un pays voisin qui a décidé, contre tout bon sens, de résoudre un conflit interne par le renversement d'un Gouvernement légitime.

Je m'adresse donc à vous, mes frères en opposition armée dont je connais personnellement les principaux leaders : s'il vous plait, pour le Tchad, renoncez à la violence et venez nous rejoindre, pour reconstruire ensemble ce pays.

Pour sa part, mon Gouvernement est résolument attaché au rétablissement d'une paix définitive dans notre pays.

Au Gouvernement soudanais qui s'obstine à vouloir régler la crise du Darfour par le renversement du Gouvernement légitime de notre pays en utilisant des Tchadiens, nous lui demandons de privilégier plutôt la voie du dialogue.

Aussi, compte tenu des liens séculaires qui unissent nos deux pays, le Tchad et le Soudan, je sais que le peuple soudanais ne veut pas de cette guerre, tout comme celui du Tchad. Il est plus qu'urgent que le Tchad et le Soudan normalisent leurs relations et pour cela, le Gouvernement Tchadien est prêt à prendre attache avec celui du Soudan pour arrêter les modalités de cette normalisation, conformément à l'Accord de Dakar du 13 mars 2008.

De même, comme il l'a toujours fait, le Gouvernement Tchadien est prêt à aider à la résolution du conflit du Darfour.

La paix, nous devons également l'instaurer entre les individus et entre les communautés. Les citoyens ont perdu l'habitude de se parler. Chacun est retranché dans son milieu et dans ses préjugés. Même la configuration de nos quartiers traduit la méfiance et la séparation.

Plus grave, la violence est devenue le mode d'expression le plus courant qui sévit même dans le milieu scolaire. Une altercation entre deux personnes, un incident entre un éleveur et un agriculteur, se transforment rapidement en un affrontement interethnique sanglant.

C'est incontestablement **l'ignorance**, la **pauvreté** mais aussi l'exploitation politicienne qui sont souvent à la base de ces violences.

Mon Gouvernement entend mettre un terme à cette dérive meurtrière. Il se donne pour mission de faire reculer le plus loin possible les frontières de **l'insécurité**, de **l'intolérance** et de la

pauvreté qui constituent des menaces, tant pour notre cohésion nationale que pour notre progrès économique et social.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

La démocratie et l'Etat de Droit qui sont des acquis indéniables de l'avènement du 1^{er} décembre 1990, sont souvent mis à rude épreuve. Seule la pleine restauration de **l'autorité de l'Etat** et le dialogue permanent permettront de contrer cette menace et de restaurer ces valeurs.

L'Etat de droit ne peut être une réalité si la justice ne joue pas son rôle avec efficacité. Dans ce cadre, les états généraux de la justice ont fait le diagnostic des problèmes de la justice, de violation des droits humains, de l'impunité, de l'inexécution des décisions judiciaires, de la corruption, de la complaisance dans les nominations des magistrats et personnel judiciaire, etc.

Le Gouvernement fera rapidement le point de ce dossier pour traduire ses recommandations en actions concrètes et dans les meilleurs délais.

L'Etat de droit ne peut prévaloir tant qu'il n'existe pas un minimum de sécurité des personnes et des biens, tant que les lois de la République ne s'appliquent pas partout et à tous. A l'insécurité, à l'impunité, à l'incivisme, il faut opposer la rigueur de la loi et plus encore contre ceux qui, de par leurs fonctions incarnent la puissance publique.

Dans ce contexte, il convient de faire une distinction entre la rigueur et la brutalité. Nos Forces de l'ordre doivent apprendre à gérer les crises avec fermeté certes, mais aussi avec professionnalisme. Ce qui vient de se passer à Moundou prouve qu'elles doivent s'adapter aux exigences d'un Etat de droit. Le Gouvernement va entreprendre des actions de sensibilisation,

d'encadrement et de formation de nos **forces de défense et de sécurité**.

Les élections démocratiques ont été organisées en 1996, 2001 et 2006 et ont donné la preuve de la maturité du peuple tchadien à s'approprier le processus démocratique. Toutefois, comme dans tout processus de construction, il reste encore du chemin à parcourir. Mais des insuffisances existent encore et l'Accord politique du 13 Août 2007 entre les Partis Politiques va permettre de combler celles-ci notamment, à travers le code électoral en vue d'améliorer les élections futures.

Dans ce cadre, le Gouvernement entend appliquer scrupuleusement les dispositions constitutionnelles, légales et réglementaires pour assurer la régularité et la transparence des consultations électorales.

Dans cet esprit, il sera ainsi demandé aux membres des forces de défense et de sécurité, aux magistrats, aux chefs traditionnels et coutumiers ainsi qu'aux autorités administratives d'observer la stricte neutralité dans le jeu électoral, conformément à la Constitution de notre pays et à l'Accord politique du 13 août 2007.

Ceux d'entre eux qui seraient affiliés aux partis politiques doivent rendre instamment leurs cartes d'adhésion ou renoncer publiquement à leurs fonctions et statuts.

Cependant, ils sont libres en conscience, le moment venu, de voter pour le ou les candidats de leur choix.

L'Etat de droit exige également l'existence d'une presse libre mais aussi professionnelle et responsable. La presse n'est pas un adversaire des pouvoirs publics, mais au contraire un partenaire indispensable à la consolidation de la démocratie.

Mon Gouvernement entend lui apporter son appui pour son développement et sa professionnalisation. Le Gouvernement examinera très rapidement les voies et moyens permettant d'arrêter les poursuites judiciaires en cours contre les organes de presse.

Le Gouvernement entend par des concertations régulières améliorer les rapports entre la presse et les pouvoirs publics. La logique d'apaisement sur la scène politique nous encourage également à œuvrer pour un paysage médiatique responsable où prévaudront la bonne entente et l'intérêt national. Les contacts déjà commencés avec les principaux acteurs seront poursuivis à l'effet de créer un environnement sain et constructif.

De même, le Gouvernement se félicite du dynamisme du mouvement syndical dans notre pays. Il souhaite vivement que ces partenaires sociaux, au delà de leur diversité, s'organisent autour d'une plate-forme minimale, tant pour leur crédibilité que pour le grand bien des travailleurs ; ce faisant, ils faciliteraient énormément le dialogue avec les pouvoirs publics.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

L'Etat de droit que nous cherchons à consolider doit être soutenu par une administration qui se veut le pilier du fonctionnement des institutions républicaines. Sans une Administration fonctionnant de façon optimale, il n'y a pas de stabilité des institutions. Malheureusement, cette action est constamment compromise par une administration inefficace, incompétente, démotivée et corrompue.

Il faut renouer avec l'orthodoxie administrative telle qu'elle existe partout dans le monde. Il est impératif de redonner la primauté à la compétence, à l'expérience acquise et à l'excellence. Ceci passe par une utilisation rationnelle des hommes et des femmes.

Il est grand temps de mettre un terme au laxisme dans les administrations centrales, territoriales, ainsi que dans les offices, établissements publics, sociétés et entreprises d'Etat. Il en sera de même pour nos Représentations Diplomatiques et Consulaires à l'Etranger car il en va de l'image de notre pays.

Notre Gouvernement va s'attaquer aux problèmes de l'administration, de son instabilité, de son inefficacité. Il prendra les choses en main, d'abord pour remettre les agents de l'Etat au travail, pour sanctionner ou récompenser en vue d'accroître les performances de cette administration et exiger des résultats à tous les niveaux. C'est la moindre des choses que de demander à tous ceux qui émargent sur le budget de l'Etat de faire correctement leur travail.

Il n'est pas exagéré de dire que l'administration territoriale a une grande part de responsabilité dans la plupart des problèmes que connaît notre pays.

L'oppression et l'arbitraire exercés sur des citoyens, le laxisme et le favoritisme, la dilapidation des maigres ressources, sont imputables à la plupart des autorités locales. J'en ferai un sujet de préoccupation quotidienne. Je demande donc solennellement à tous ceux là d'arrêter ces pratiques indignes d'une République. L'Etat doit protéger les citoyens, car l'autorité n'est pas la répression. Les hommes qu'il faut seront désormais à la place qu'il faut dans notre administration.

Le Gouvernement prendra rapidement des mesures adéquates pour assainir et redynamiser l'administration. Celles-ci requièrent seulement comme d'autres d'ailleurs, de la fermeté et une volonté politique clairement exprimée. A cet égard, les conclusions des audits techniques et institutionnels des ministères ainsi que le plan d'action de la réforme de l'administration publique seront mis en œuvre.

S'agissant de l'administration territoriale en particulier dont les insuffisances ont été relevées par l'Assemblée Nationale, le Gouvernement étudiera avec soin les pertinentes conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire et corrigera les dysfonctionnements relevés. De même, le Gouvernement exploitera au mieux les recommandations contenues dans les rapports des missions présidentielles de mars 2008.

Par ailleurs, pour le Gouvernement, la lutte contre la corruption et les détournements des deniers publics devient un impératif majeur. Il est en effet intolérable que des citoyens s'enrichissent sans scrupules par les détournements et la corruption, alors que nos populations croupissent dans la misère et que le Chef de l'Etat fait de la lutte contre la pauvreté son cheval de bataille.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Permettez-nous, de saisir l'occasion pour rendre un hommage mérité à nos forces de défense et de sécurité qui ont fait le sacrifice ultime pour préserver les acquis de la paix et de la démocratie. Nous pouvons être fiers de notre Armée.

Mais cette reconnaissance ne doit pas occulter les problèmes qu'elle pose. Notre Armée est aujourd'hui notre grande force. Mais n'ayons pas peur de dire qu'elle est aussi notre faiblesse. Ses insuffisances ont été relevées lors des Etats généraux de l'Armée.

Mon Gouvernement s'engage à traduire dans les faits les résolutions et les recommandations issues des Etats Généraux de l'Armée.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Nous manquerons à notre devoir si nous n'avons une pensée particulière pour notre jeunesse.

Il y a dans notre pays une jeunesse de grande qualité, une qualité d'autant plus grande qu'elle a été forgée dans les privations, l'endurance et les sacrifices.

C'est elle qui apportera du sang neuf pour bâtir notre grand et beau pays. A elle de prouver ce dont elle est capable. Le Gouvernement lui fait confiance.

Les jeunes doivent faire preuve d'imagination pour créer des emplois, apprendre à initier des projets générateurs de revenus. L'Etat est là pour les aider dans leurs démarches et pour les accompagner.

L'idée de se former, d'acquérir un diplôme et de chercher à intégrer la Fonction publique ne doit plus être le seul chemin pour accéder à l'emploi. Par conséquent, le Gouvernement s'engage à créer un cadre adéquat pour mieux dialoguer avec la jeunesse et lui donner des repères et de meilleures opportunités.

Le Ministère en charge des microfinances entreprendra des actions concrètes pour accompagner les démarches des jeunes et des femmes en vue du développement de la micro-entreprise.

Le Gouvernement fait de cette orientation, une question majeure et y mettra les moyens nécessaires dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Plus généralement, le Gouvernement entend s'attaquer résolument aux questions de formation professionnelle et de l'emploi. Dans cette perspective, il prendra rapidement des dispositions pour

appliquer la Déclaration de Politique Nationale de l'Emploi adoptée en janvier 2002. De même, mon Gouvernement mettra un accent particulier sur la promotion du secteur privé en tant que force principale de création d'emplois, tout en adoptant des mesures incitatives pour attirer les investisseurs étrangers.

Le Gouvernement veillera particulièrement au dialogue et au renforcement du partenariat Etat-Secteur privé. Il entend aussi élaborer dans les meilleurs délais une politique nationale de formation professionnelle.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Le peuple tchadien a besoin d'un mieux être. Ce besoin est tellement patent que Son Excellence Monsieur le Président de la République en a fait l'élément central de son action pendant ce quinquennat.

Le programme du Gouvernement s'inscrit dans le sens des réformes conclues avec les partenaires en développement du Tchad, notamment les Institutions de Bretton Woods, l'Union Européenne et le Système des Nations Unies dont l'appui et les conseils nous sont indispensables.

Nous sommes déterminés à respecter les engagements pris et à assurer un suivi régulier des dossiers tels que les réformes structurelles, le programme de gestion des revenus pétroliers, la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance ainsi que l'Initiative PPTE.

Notre pays pourra ainsi asseoir une croissance économique durable et soutenue grâce à l'allègement de la dette extérieure qui nous permettra de financer plusieurs projets prévus dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP), pour améliorer les conditions de vie des populations.

En effet, même si la lutte contre la pauvreté est d'abord l'affaire des Etats, l'appui de la Communauté internationale reste déterminant et capital. Notre pays fera les progrès nécessaires pour bénéficier de cette initiative dans les années à venir.

Le Gouvernement se donnera les moyens d'action nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels, en vue de réduire la pauvreté dans les villes et les campagnes. La satisfaction de ces besoins passe d'abord par la baisse du coût de la vie aujourd'hui insupportable pour les ménages tchadiens.

Le Gouvernement a pris récemment des mesures pour diminuer le prix des matériaux de construction et celui de la viande. Elles n'ont pas eu l'effet escompté parce que certains opérateurs économiques ont privilégié leurs intérêts propres au détriment du plus grand nombre.

Cette attitude immorale est de nature à compromettre les projets du Chef de l'Etat. Par conséquent, le Gouvernement agira avec la plus grande fermeté contre ces crimes économiques.

Le Gouvernement, de concert avec les opérateurs économiques, étudiera tous les mécanismes en vue de rendre accessibles aux populations les produits de première nécessité.

L'amélioration des conditions de vie à laquelle le Président de la République tient par-dessus tout, passe aussi par un accès facile pour tous les Tchadiens à une eau potable, à un habitat décent, à des soins et des médicaments à des prix abordables, à des infrastructures socio éducatives, culturelles et sportives de qualité. Un accent particulier sera mis sur la lutte contre le VIH Sida et le paludisme, deux fléaux qui entravent le développement de notre pays.

L'amélioration des conditions de vie exige également que nous mettions en valeur nos immenses potentialités agro-sylvo-pastorales et touristiques. En un mot, nous devons conjuguer nos efforts pour lutter contre la désertification, le braconnage et juguler la mauvaise gestion de nos ressources naturelles.

Nos revenus pétroliers seront utilisés pour développer les secteurs de production traditionnels que sont l'agriculture, l'élevage et la pêche qui constituent le socle de notre économie.

En effet, comme chacun le sait notre développement ne peut prendre comme axe principal que le secteur rural qui occupe plus de 80% de la population active de notre pays. Sans pour autant négliger l'apport d'autres secteurs d'activités, le Gouvernement mise avant tout sur l'agriculture et l'élevage pour assurer le développement économique et social de notre pays et lutter efficacement contre la pauvreté.

C'est pourquoi, des moyens conséquents seront mobilisés à partir des ressources propres et des concours de nos partenaires pour appuyer la mise en œuvre du programme national de sécurité alimentaire conformément à l'engagement pris par Son Excellence IDRISS DEBY ITNO, Président de la République, lors du lancement dudit programme en juin 2005.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Il est vain de parler de développement, d'élaborer des schémas et projets tant que le problème de l'énergie n'est pas réglé.

Notre pays vit une crise énergétique sans précédent, avec des conséquences désastreuses sur tous les secteurs de la vie nationale. De nombreuses tentatives ont été faites ; des solutions partielles ont été trouvées ; ce qui a permis de porter la capacité

de production d'électricité à plus de 35 Mégawatts aujourd'hui dans la Capitale.

Mais le fond du problème demeure : l'électricité est rare, voire inexistante à certains endroits du pays, et reste excessivement chère.

Mon Gouvernement est décidé à trouver une solution définitive à ce problème, en assurant une régularité de l'approvisionnement en gasoil à la STEE et une réduction notable du coût de revient. Il veillera particulièrement à la bonne gestion de cette société.

Pour une solution durable à la question de l'énergie, il est envisagé actuellement :

- la construction d'une mini-raffinerie (Topping Plant) à Komé avec le Consortium dirigé par Esso ;
- la construction d'une raffinerie avec l'appui de la Chine ;
- l'interconnexion électrique avec le Cameroun.

Je peux vous assurer que mon Gouvernement donnera une impulsion particulière à ces projets en vue de leur réalisation dans les meilleurs délais.

De nos jours, une administration et une économie performantes ont nécessairement besoin de s'appuyer sur les nouvelles technologies de l'information et de la Communication, outils incontournables dans l'édification d'une société moderne, en phase avec la mondialisation.

Le Gouvernement a ainsi adopté la Stratégie Nationale de Développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) du Tchad. La concrétisation de l'axe principal de la stratégie permettra de relier le Tchad au reste du monde à travers le projet de la fibre optique qui a été déjà installé tout le long du pipe line (de Komé à Kribi). Son prolongement jusqu'à

N'Djamena permettra d'améliorer la qualité des communications, le développement de l'internet, la modernisation de nos administrations et la réduction substantielle des coûts.

S'agissant des medias audiovisuels, les Tchadiens doivent aspirer légitimement à des services améliorés tant pour le confort d'écoute que pour le taux de couverture des différents medias. L'agression de janvier-février 2008 a fortement endommagé les installations des medias d'Etat.

Le Gouvernement a mis les moyens nécessaires pour réhabiliter dans les plus brefs délais les bâtiments et installations de la Radio Tchad et de la Télé Tchad. Il profitera du remplacement des équipements pour rehausser la qualité des installations et de leur production. Avec la montée prochaine des émissions de la Radio et de la Télévision nationales sur satellite, la voix du Tchad portera plus loin avec une qualité plus appréciable.

Dans le domaine des Postes, il est impératif de relancer la Caisse d'Epargne Postale et le Centre des Chèques Postaux, pour en faire de véritables banques de proximité.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Le Tchad demeure fidèle à sa politique extérieure d'indépendance basée sur l'amitié et la coopération avec tous les pays épris de paix et de justice. Il réaffirme son appartenance à la CEMAC, à la CEEAC et à la CENSAD ainsi que sa ferme détermination à contribuer activement à la réalisation des objectifs de l'Union Africaine.

C'est pour cela que nous privilégions la politique de bon voisinage et de non ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats.

A l'égard des Etrangers qui ont choisi de vivre dans notre pays, partageant parfois nos déboires, nous voudrions leur dire que le Tchad est un pays d'hospitalité, ouvert et accueillant pour tous ceux qui respectent ses lois et règlements, ses valeurs et ses traditions.

Le Gouvernement entend consacrer une journée de solidarité et d'échanges avec tous les étrangers vivant sur son sol. Pour les Africains en particulier, ils sont ici chez eux, car nous Tchadiens, nous nous considérons comme des Africains nés au Tchad. C'est à ce prix que nous réaliserons l'indispensable intégration africaine, seule planche de salut pour notre avenir commun.

Nous adressant à ceux de nos compatriotes vivant à l'extérieur du pays, nous les invitons à prendre leur juste place dans la construction de la nation tchadienne. Le pays a véritablement besoin de leur contribution, de leur savoir-faire et de leur ouverture sur le monde.

Pour ce faire, le Gouvernement entend doter les Représentations Diplomatiques des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement d'une part, et institutionnaliser un cadre de concertation et d'échanges avec la diaspora d'autre part.

Le Gouvernement entend œuvrer pour la promotion d'un ordre mondial plus juste et plus solidaire. C'est au nom de cette solidarité qu'il lance un appel pressant à tous ses partenaires afin de bénéficier une fois encore de leur soutien pour consolider les acquis de démocratie et de paix.

Le soutien de la Communauté internationale est d'autant plus indispensable que le Tchad supporte depuis quelques années le poids économique et social des réfugiés Soudanais et Centrafricains, ainsi que des déplacés tchadiens.

Le Gouvernement s'attellera, avec le concours de l'EUFOR et de la MINURCAT à rétablir la sécurité dans les zones concernées et à ramener les personnes déplacées dans leurs régions respectives.

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Messieurs les Présidents des Grandes Institutions de la République ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres ;**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Distingués Invités**

Le programme du Gouvernement dont j'ai la charge, ne peut être mis en œuvre et déboucher sur un succès que si toutes les Institutions de la République regardent dans la même direction. Cette cohérence de vision est la condition du succès de ce programme.

Puisse ce Programme politique que j'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui nous servir de boussole sur la voie que nous avons choisie d'emprunter pour arriver à la paix, à la stabilité nécessaire afin de résoudre les problèmes essentiels. C'est à vous tous que j'en appelle.

Avant de conclure, je vous invite à revisiter notre devise : **UNITE-TRAVAIL-PROGRES.**

UNITE dans la diversité, dans la paix ; une vraie unité des Tchadiens dans l'égalité et la justice.

Unis, les Tchadiens peuvent soulever des montagnes, régler leurs multiples problèmes et tirer leur pays vers le haut.

Unis, les Tchadiens peuvent faire face à n'importe quelle menace extérieure d'où qu'elle vienne.

Désunis comme nous le sommes actuellement, c'est la porte ouverte à toutes les ingérences.

Le **PROGRES** qui est l'objectif final, c'est-à-dire le bien être des Tchadiens ne peut s'obtenir que par le **TRAVAIL**, encore le **TRAVAIL** et toujours le **TRAVAIL**.

Alors tous ceux qui ont encore une flamme pour servir leur pays, ils doivent se demander à la fin de chacune de leurs journées : « **ai-je fait, bien fait, ce que je dois ?** ».

- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Députés ;**

Je sais que je peux compter sur votre soutien. Je souhaite que notre Auguste Assemblée accorde sa confiance à ce Programme pour nous permettre de répondre à vos attentes ainsi qu'à celles de toutes les populations tchadiennes.

A ceux qui doutent de notre capacité, je leur demande de nous juger sur les actes.

Je vous remercie